

E 2001(E)1967/113/529  
[DoDiS-5760]

*Le Chef de la Division des Affaires politiques du Département politique,  
A. Zehnder, au Chef du Département politique, M. Petitpierre*

MD

Berne, 16 janvier 1948

Lors de sa visite de ce jour, M. Calderon, Ministre d'Espagne, m'a dit qu'il a reçu une lettre manuscrite de son Ministre des Affaires étrangères dans laquelle celui-ci l'informe d'un changement d'attitude des Etats-Unis<sup>1</sup> et des pays de l'Amérique latine à l'égard de l'Espagne franquiste. Il n'est pas encore question d'incorporer l'Espagne dans le plan Marshall<sup>2</sup>, mais les militaires américains poussent le Département d'Etat à une politique plus souple et plus amicale<sup>3</sup>.

---

1. Cf. DDS, vol. 16, N° 106.

2. Cf. table méthodique du présent volume: La Suisse et l'Europe / Plan Marshall.

3. Sur les contacts entre les militaires américains et espagnols, cf. la lettre du Ministre de Suisse à Madrid, E. Broye, au DPF, du 17 janvier 1949, E 2001(E)1969/113/529, et le rapport secret de l'Attaché militaire de Suisse à Paris, R. de Blonay, au DMF, du 14 février 1949, E 2300 Paris/103.

Fort de cette déclaration, le Ministre des Affaires étrangères d'Espagne aimerait bien savoir pour quelle raison la Suisse s'est montrée plutôt réservée dans son attitude à l'égard de l'Espagne au cours des deux dernières années<sup>4</sup>. Les relations futures entre l'Espagne et les pays européens dépendront essentiellement des rapports que les ministres d'Espagne à l'étranger feront sur ces raisons. – Il serait utile, à mon avis, de convoquer M. Calderon pour un petit tour d'horizon en lui expliquant notre attitude<sup>5</sup>. Je vois deux éléments qui pourraient servir d'explication suffisante:

1. Le désir de la Suisse de sauver les sièges européens des organisations internationales, ce qui nécessite une attitude extrêmement souple au sein de ces conférences, et

2. poursuites dont étaient l'objet les protestants en Espagne.

Ci-annexé un extrait du journal «Semeur Vaudois»<sup>6</sup>.

*4. Sur l'attitude des milieux financiers, on peut cependant se référer au crédit de 3,5 millions de dollars octroyé le 25 juin 1947 par la Société de Banque Suisse à l'Instituto español de Moneda extranjera à Madrid, contre dépôt d'or à Londres. En septembre 1947, ce crédit est porté à 9 millions de dollars pour une durée de 6 mois. Cf. la lettre de la Banque nationale au DPF du 16 juillet 1948, E 2001(E)1970/217/454. Ce crédit est ensuite régulièrement renouvelé, avec l'accord du DPF, cf. ibid.*

*Au printemps 1948, le gouvernement espagnol dénonce les accords commerciaux avec la Suisse. Des négociations sont entreprises à Berne, en novembre 1948 et en mars 1949, qui ne débouchent sur aucun résultat. A l'issue de nouvelles négociations à Madrid, du 26 avril au 7 mai 1949, un accord entre la Suisse et l'Espagne relatif au trafic des marchandises et des paiements est finalement signé. Cf. RO, 1949, pp. 469-485. Cf. aussi PVCF N° 1027 du 17 mai, E 1004.1(-)-1/505, et la notice interne du DPF du 7 mai Rapport sur les négociations entre la Suisse et l'Espagne du 25 avril au 7 mai 1949, E 2001(E)1967/113/709: [...] L'Espagne traversant actuellement une période économique difficile, la délégation suisse a estimé préférable, quitte à faire de lourds sacrifices de notre part, d'aider l'Espagne à sortir de ce marasme. Cette attitude de la délégation suisse a immédiatement porté ses fruits et les pourparlers se sont déroulés dans une atmosphère amicale et cordiale.*

*5. Cf. la notice rédigée par M. Petitpierre après son entretien avec le Ministre L. Calderon, le 19 janvier, E 2800(-)1990/106/20 (DoDis-6742): J'ai déclaré à M. Calderon, qui l'a reconnu, que notre attitude à l'égard de l'Espagne n'avait jamais été inamicale. Si nous nous sommes abstenus lors des discussions qui ont eu lieu sur l'exclusion de l'Espagne des conférences auxquelles nous étions nous-mêmes représentés, c'est par souci de rester en dehors du différend politique qui divisait l'Espagne et les Etats membres des Nations Unies. Il semble qu'on ait regretté, à Madrid, que nous n'ayons pas pris position nettement en faveur de l'Espagne lorsqu'elle a été exclue de l'Union postale universelle, à Paris, l'an dernier.*

*J'ai profité de l'occasion pour dire combien les persécutions dont les protestants sont victimes en Espagne étaient de nature à étonner et à blesser certains milieux suisses. M. Calderon m'a fourni au sujet de ces persécutions des renseignements qui confirment ceux que nous avons reçus de notre Légation de Madrid. Il a relevé que le Gouvernement n'était pour rien dans les incidents qui s'étaient produits, mais que ceux-ci avaient été inspirés en particulier par le Cardinal de Séville, qui est en mauvais termes avec le Général Franco et qui a répondu à un discours de ce dernier dans lequel Franco déclarait que la liberté de conscience était assurée à tous les Espagnols. D'après M. Calderon, le mouvement anti-protestant est inspiré par le Cardinal de Séville, une partie du clergé et certains membres fanatiques du groupement de l'Action catholique.*

*6. Du 10 janvier 1948. Non reproduit. Article intitulé: Les récentes persécutions des protestants d'Espagne.*